

Janvier 2004

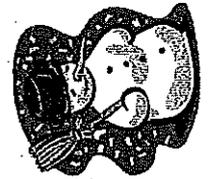
# BULLETIN MUNICIPAL

# 2004

# N°7

<b>janvier</b> l m j v s d 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	<b>février</b> l m m j v s d 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	<b>mars</b> l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	<b>avril</b> l m m j v s d 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
<b>mai</b> l m m j v s d 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	<b>juin</b> l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	<b>juillet</b> l m m j v s d 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	<b>août</b> l m m j v s d 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
<b>septembre</b> l m m j v s d 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	<b>octobre</b> l m m j v s d 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	<b>novembre</b> l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	<b>décembre</b> l m m j v s d 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

## Bonne Année





Chers concitoyens;

Tout d'abord, permettez-moi en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal de vous renouveler tous nos vœux de bonheur et de réussite pour vous et tous vos proches pour l'année 2004.

Au cours de cette année 2004, cinq gros chantiers sont en cours de réalisation.

**Tout d'abord**, l'aménagement de la traverse du village se poursuit et les désagréments qui vont avec. Si nous ne sommes pas favorisés par les conditions climatiques, par contre nous avons la chance qu'une équipe aussi dynamique que compétente ait été désignée. En effet c'est avec le maximum de discrétion et d'efficacité que les travaux se déroulent et croyez-moi dans quelques mois ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Mais vous le savez tous nous n'avons rien sans rien !

Ensuite le **second chantier**, pratiquement réalisé est la mise en place du tri sélectif depuis le 1er janvier 2004. Le ramassage du porte-à-porte dans le village ne se fait plus. Nous avons donc mis en place des containers classiques pour ordures ménagères et des containers à couvercles jaunes pour les déchets recyclables. De nouveaux emplacements ont été réalisés dans toute la commune pour recevoir les déchets que nous produisons tous les jours. Vous comprenez, j'en suis certain, la nécessité d'organiser la collecte. C'est une nécessité absolue, donc je compte sur votre intelligence et votre diligence pour faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Vous savez également que si quelque chose ne va pas, les portes de la Mairie vous sont grandement ouvertes.

Le **troisième chantier** qui va débiter cet été sera la rénovation entière et totale des menuiseries extérieures et l'isolation de l'école communale et ceci afin d'avoir un confort de travail maximum pour nos chères têtes blondes et leurs enseignants, mais aussi afin de faire des économies dans les périodes où l'on chauffe beaucoup.

Le **quatrième chantier** est la mise en route du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) anciennement P.O.S. Ceci est un travail de longue haleine, mais nous communiquerons longuement et souvent sur le sujet.

Enfin le **cinquième chantier** est la destination du site de la briqueterie où le vote d'un projet pour la construction de maisons individuelles en harmonie avec le paysage existant a été adopté. Ce projet ne se réalisera qu'à la volonté démocratique du Conseil sur ce projet triomphal. En effet malgré un vote majoritaire autour de la table du Conseil, certains se croient obligés d'entrer la bonne marche de la Commune en portant cette décision devant le Tribunal Administratif pour formalisme. La justice démocratique triomphera et faites confiance à l'équipe en place pour continuer dans la voie que nous avons tracée ensemble, et notamment sur cette décision.

Mais voyez à travers cet éditorial, contrairement à ce que vous voudriez laisser entendre certains, de nombreux projets et travaux fleurissent dans la Commune et nous n'en sommes, croyez-moi qu'au tout début et je me porte garant à travers ces mots de la motivation intacte de la quasi-totalité de Votre Conseil Municipal.

En conclusion, nous pourrions réfléchir ensemble sur cette maxime « Paris, ne s'est pas fait en un jour!... ».

Le Maire  
**José LACOMBE**

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 21 Août 2003

Objet : Convention local du 3<sup>e</sup> age.

Le club du 3<sup>e</sup> age a sollicité la mise à disposition du local appartenant à la commune cadastré section B N°66, rez-de-chaussée.

A cet effet, il est proposé une convention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter le contenu de la dite convention applicable avec effet rétroactif au 1er janvier 2003.

Objet : Autorisation à signer le marché de travaux avec l'entreprise retenue (travaux d'aménagement de la traverse RD 42).

La commission d'appel d'offre a attribué le marché au candidat le mieux placé, à savoir l'entreprise APPIA Quercy Agenais pour un montant des travaux de 220 118,40 € H.T soit un montant TTC de 263 261,62€ (T.V.A 19,6%).

Après l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve la décision d'attribuer le marché à l'entreprise désignée et l'autorise à signer le dit marché et les travaux annexes ainsi que les documents relatifs à la réalisation des travaux et à la bonne exécution de l'opération.

Objet : Retrait du Sictom de la commune de Bressols

La commune de Bressols a demandé son retrait du Sictom des quatre cantons à compter du 30 décembre 2003, le comité du Sictom a accepté ce retrait selon les modalités suivantes :

- la commune de Bressols recevra du Sictom la somme de 30 490 € et 1300 caissettes, ce qui correspond à sa contribution aux provisions actuelles du Syndicat.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à son tour sur ce sujet. Après avoir délibéré, les élus décident d'accepter le retrait de la commune de Bressols.

Objet : Panneaux publicitaires M. et Mme Brard

Lecture fut faite à l'assemblée du courrier de M. et Mme Brard « Manoir des Chanterelles SARL » à Meauzac qui a sollicité auprès de la commune le financement et la pose de 6 panneaux publicitaires indiquant l'itinéraire pour se rendre aux chambres d'hôtes du manoir.

Le conseil décide, à l'unanimité, une étude sur complément d'informations auprès de l'intéressé.

## Séance du 29 septembre 2003

Objet : Désignation des membres de la commission intercommunale de la confluence

Le conseil Municipal est sollicité pour désigner les représentants de la commune au sein de la future commission de la confluence dont Meauzac fait parti.

Après délibération et à l'unanimité les membres sont : M. le Maire, José Lacombe

Exploitants forestiers titulaires : Etienne Feau et Yves Salitot

Exploitants forestiers suppléants : Julien Ménégon et Cécile Mouillerac

Exploitantes agricoles titulaires : Marie-Thérèse Cazeneuve et Éliette Ruelle

Exploitant agricole suppléant : Thierry Marty

NDLR : Voir bulletin Municipal N°6 page 4 et séance du 25 novembre dans ce numéro.

Objet : Autorisation de dépôt au titre de la D.G.E. isolation de l'école.

Il y a lieu de se prononcer sur l'autorisation de dépôt d'un dossier de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.), concernant l'isolation de l'école primaire au niveau des plafonds et des menuiseries extérieures.

A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à déposer le dossier de demande de subvention.

Objet : Création d'emploi

En raison de la mutation du secrétaire de Mairie, M. Éric Trescazes et afin de pourvoir à son remplacement, il convient de créer un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial.

Les membres du conseil décident à l'unanimité de la création d'un emploi de rédacteur à 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003 et charge M. le Maire du recrutement du nouvel agent.

NDLR : Melle Céline GILIS a été recrutée en tant que rédacteur non titulaire exerçant les fonctions de secrétaire de Mairie pour une période de un an.  
Nous lui souhaitons une bonne réussite professionnelle dans notre village.

Objet : Tarif cantine 2003/2004

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité ont fixé le tarif du ticket cantine à 1,39 €.

### Séance du 6 novembre 2003

Objet : Entretien éclairage public

Le service d'aide à l'entretien de l'éclairage public a été mis en place par le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE). Il permet la maintenance des réseaux par un entretien régulier des différents points lumineux garantissant ainsi un fonctionnement de qualité optimale.

Afin de réaliser cet entretien de l'éclairage public, le SDE a mis en place une consultation des différentes entreprises réalisant la dite prestation. Ainsi, trois prestataires ont présenté des devis : AYGOBERE, CITELE et Michel SERVAT.

Lors de sa séance, le conseil Municipal s'est prononcé sur le choix de l'entreprise. Après avoir analysé les différents coûts (destruction des ampoules usagées, main d'œuvre) et en fonction du nombre de foyers lumineux choisis, l'entreprise Michel SERVAT s'est révélée la plus compétitive et a donc été retenue.

Le coût pour la collectivité s'élèvera donc à 881 € H.T diminués d'une subvention accordée par le SDE d'un montant de 240 €

Objet : Indemnité de conseil et confection du budget au comptable du trésor public exercice 2003

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'attribuer l'indemnité de conseil et de confection au budget à M. Alain Rigal comptable du trésor public comme suit : montant alloué pour l'année 2003 : 387,07 €.

Objet : Modification de la régie cantine. garderie.

Suite au départ de M. Trescazes Éric, secrétaire de Mairie, exerçant les fonctions de régisseur des recettes, il convient, afin d'assurer la continuité du service public, de nommer un nouveau régisseur pour les régies des recettes de la cantine scolaire et de la garderie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à nommer le régisseur titulaire et le suppléant et à prendre les arrêtés nécessaires pour la constitution de la régie.

Objet : Création d'une régie pour les photocopies.

Il y a lieu de créer une régie pour les photocopies pour le compte des particuliers.

Les tarifs appliqués seront les suivants :

Les cinq premières photocopies seront gratuites

0,15 € pour le format A4 à compter de la 6<sup>e</sup> photocopie.

0,20 € pour le format A3 à compter de la 6<sup>e</sup> photocopie.

A l'unanimité le Conseil décide de créer une régie et autorise M. le Maire à nommer le régisseur titulaire et son suppléant.

Objet : Mise en place d'un nouvel abribus.

Pour des raisons de sécurité, il serait nécessaire de mettre en place un nouvel abribus de type rural sur la voie communale N°12 dite des « Nauges ».

A cet effet, M. le Maire propose de solliciter le Conseil Général afin de bénéficier de subventions.

Décision adoptée à l'unanimité.

Objet : Admission en non-valeur.

M. Pochat, ayant loué un appartement dont la commune est propriétaire, n'a pas payé ses loyers du mois de juin au mois de décembre 2002 pour un montant total de 1064 €.

M. le Maire propose d'affecter cette somme au compte 654 « perte sur créances irrécouvrables ».

Décision adoptée à l'unanimité.

Objet : Destination du site de la briqueterie.

Au cours de cette séance le Conseil Municipal devait se prononcer sur le choix de plusieurs projets concernant l'avenir du site de la briqueterie.

M. Gaillet ayant saisi le Conseil Municipal d'une demande de référendum, le sujet n'a pu être traité.

## Séance du 25 novembre 2003

Objet : Avis du Conseil Municipal sur installations classées soumises à autorisation.

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de donner un avis sur le dossier d'enquête publique à la demande de la SARL Lafitte en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Barry d'Islemade au lieu dit « Racés ».

Résultat des votes 14 pour - 0 contre.

N.D.L.R.

M. Jean-Claude Marty, employé de la SARL Lafitte n'a pas pu participer au vote.

L'enquête publique d'une durée d'un mois a lieu du 5 janvier au 5 février 2004 à la Mairie de Barry d'Islemade où le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses éventuelles observations.

Objet : Participation de la commune de Barry d'Islemade aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2001-2002 et 2002-2003

En application de l'article L212 du code de l'éducation relatif à la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques, la participation de la commune de Barry d'Islemade s'élève à 1219,79 € pour ses 14 élèves scolarisés à la maternelle de Meauzac pour 2001-2002 et à 1206,63 € pour ses 13 élèves de maternelles scolarisés à Meauzac en 2002-2003.

Le Conseil Municipal décide de recouvrir ces sommes auprès de la commune concernée.

N.D.L.R.

Le calcul de la participation assez complexe tient compte des frais de fournitures et de personnels (A.T.S.E.M), au prorata des enfants de maternelle.

Objet : Délibération adoptant le principe du recrutement d'un agent non titulaire.

En cas d'absence d'un ou plusieurs agents pour arrêt de travail, il s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement de la collectivité de recruter ponctuellement, un agent d'entretien non titulaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte cette proposition et charge M. le Maire de son application.

Objet : Destination du site de briqueterie, avis sur le référendum.

Monseigneur le Maire rappelle, que lors de la séance en date du 6 novembre 2003, une demande de référendum concernant la destination du site de l'ancienne briqueterie a été émise.

Après vérification des électeurs effectivement inscrits sur les listes électorales en vigueur, à savoir celle du 28 février 2003, ainsi que la liste complémentaire, il s'avère que le cinquième des électeurs inscrits n'est pas atteint comme le prévoit l'article L2142-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En effet, la commune de Meauzac compte au total 715 électeurs. Ainsi 143 demandes de référendum au minimum étaient donc nécessaires. Or, parmi les signataires de la lettre collective, seulement 106 sont recevables : 70 demandes ont été rejetées pour divers motifs (personnes non inscrites sur les listes électorales, lettres de rétractations...)

Le dossier correspondant est à la disposition de toute personne intéressée.

Par conséquent, la demande de référendum n'est plus recevable. Néanmoins, le Conseil Municipal décide de se prononcer sur cette demande de référendum.

Résultat des votes : Pour : 2 Contre : 13

Objet : Adhésion de la commune de Meauzac au réseau des villes durables. Agenda 21

« Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins » (Rapport Brundtland—1987).

Lors du sommet de Rio en 1992, des engagements internationaux ont été pris concernant le concept de développement durable. L'agenda 21 s'inscrit dans cette démarche.

L'agenda 21 est un plan d'actions concrètes élaborées par un territoire et ses représentants (élus et techniciens) en partenariat avec tous les acteurs du territoire (associations, citoyens, entreprises...).

Ainsi, lors de sa séance, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la candidature de la commune de Saint Nicolas de la Grave en tant que porteur du projet Agenda 21 représentant les 7 communes de la Confluence (St Nicolas de la Grave, Lizac, Les Barthes, Meauzac, Barry d'Islemade et Boudou).

La démarche globale du projet d'Agenda 21 permet de réaliser un état des lieux du territoire, d'informer les habitants sur les problèmes de leur territoire et des solutions envisageables, de définir des priorités d'action...

Enfin, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au réseau des Villes Durables de Midi Pyrénées. Il s'agit d'un échange d'expériences, d'informations, d'élaboration de méthodes et d'actions entre les membres du réseau.

## Séance du 26 décembre 2003

Objet : Approbation des devis relatifs à l'isolation de l'école primaire.

M. le Maire explique à l'assemblée, la nécessité de refaire l'isolation de l'école primaire et de changer toutes les menuiseries d'origine.

A cet effet, il propose, les devis présentés par la commission des travaux.

Changement des menuiseries  
deux devis :

Bonnardot SAM et entreprise Castagné Fils.  
Fourniture de laine de verre

trois devis :

Montauban Matériaux, Soprométal, Big Mat.

Après avoir examiné les devis, les élus décident à l'unanimité de retenir :

pour les menuiseries :

Entreprise Castagné Fils pour un montant de 30 802,00 € H.T

pour la fourniture de laine de verre :

Montauban Matériaux pour un montant de 1 768,70 € H.T.

*NDLR : ces travaux pour lesquels une demande de subvention a été déposée seront budgétisés prochainement et sont prévus en réalisation pour les vacances d'été 2004.*

Objet : Demande de subventions à la commune de Mecuzac.

La prévention routière, refusé.

Association Tutélaire, refusé.

Association paralysé de France, refusé.

Sud Quercy Foot, refusé.

Objet : Avenant N° 1 au marché de la « traverse du village »

Par délibération du 21 août 2003, M. le Maire a été autorisé à signer le marché de travaux d'aménagement de la traverse RD 42. Lors de la réalisation des travaux, il s'est avéré nécessaire de procéder à des prestations supplémentaires qui entraînent une augmentation du délai d'exécution.

Ces prestations font l'objet de prix nouveaux à intégrer au marché sans toutefois en modifier le prix initial.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les dispositions de l'avenant N°1 et charge M. le Maire des formalités nécessaires à la poursuite et à la bonne exécution de l'opération.

Objet : convention (ATESAT) Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

La commune a transféré au Syndicat de voirie la compétence voirie, M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec l'État (DDE) afin de pouvoir bénéficier de l'ATESAT comprenant les éléments d'assistance suivants :

missions de base : coût 206,10 €

missions complémentaires : coût 92,75 €

Cette convention valable pour 2004 pourra être reconduite en 2005 et 2006.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter une enveloppe prévisionnelle de 298,85 € pour le règlement de la convention qui sera signée avec la DDE.

Objet : demande de subvention du « Manoir des Chanterelles ».

Lors de la séance du 21 Août, M. Brard avait fait une demande de subvention concernant des panneaux de signalisation directionnels.

Le Conseil Municipal avait demandé un complément d'informations sur le coût de l'opération.

Celui-ci examine les devis présentés et jugeant que l'on ne peut attribuer une faveur à une entreprise ou à un commerce du village sans l'appliquer à tous les autres qui en feraient la demande, décide de ne pas accorder de subvention au Manoir des Chanterelles.

# infos pèle-mêle

## Un gîte de France à Meauzac.

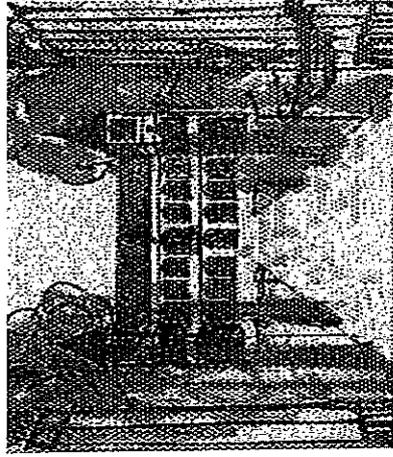
Anny et Daniel Dimas ont ouvert depuis quelques mois un gîte classé 3 épis au 1<sup>er</sup> étage de leur maison d'habitation (entre Midi Prix et les Ets Qualisol).

Ils proposent un appartement spacieux (150m<sup>2</sup>), clair, situé au cœur du village ; les touristes et vacanciers peuvent ainsi mieux s'intégrer à la vie tranquille du bourg.

L'aménagement est convivial, la décoration soignée, les équipements modernes, la grande terrasse se prête agréablement aux repas en plein air.

Tout a été pensé pour vous assurer  
des vacances sans souci.  
**Ici, vous êtes attendus !**

Renseignements au 05 63 31 54 81



*Le Manoir des Chanterelles*

## Une maison d'hôtes de caractère à Meauzac!!

Voici bientôt un an que « le château » comme vous aviez l'habitude de le surnommer a changé de propriétaire.

Depuis, rebaptisé « *le Manoir des Chanterelles* » son entière restauration intérieure lui permet d'accueillir aujourd'hui des chambres d'hôtes de caractère.

Situé au milieu de cet écrin de verdure, le *Manoir des Chanterelles* a le goût du bien être et du bien vivre.

Par son bel escalier balancé, vous accéderez aux deux chambres doubles très personnalisées aux thématiques originales (la Savané et la Louis XVI) et à la suite Orientale pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Chacune de ces chambres dispose de sa salle de bain et de son WC privatif.

Salon télé, salle à manger et même salle de jeux sont à la disposition des hôtes au rez-de-chaussée.

Le court de tennis et l'aire de jeux au fond du parc sont également à la disposition de nos hôtes. Ayant dernièrement, reçu son agrément par les gîtes de France du Tarn et Garonne, le *Manoir des Chanterelles* s'est vu attribuer 3 épis ainsi que la classification « art de vivre » label des maisons d'hôtes de caractère.

Nous pouvons accueillir actuellement 8 hôtes et pensons accroître prochainement notre capacité d'hébergement à 14 hôtes.

Si vous souhaitez héberger de la famille, des amis ou organiser des réceptions ou cérémonies à l'intérieur comme à l'extérieur du Manoir avec les services d'un traiteur, n'hésitez pas à contacter :

*Nathalie et Sylvain Brard au 05 63 24 60 70.*



### **A.D.S.L. (Asymmetric Digital Subscriber Line) ou Internet à haut débit**

Le principe de l'ADSL est de faire passer les données Internet et les communications vocales en même temps par la prise téléphonique.

Il permet de télécharger rapidement des données.

Le débit grâce à l'ADSL est significativement plus élevé que dans d'autres connections à Internet, d'où l'intérêt de l'utilisateur.

Le débit d'un modem ADSL est en moyenne dix fois plus rapide qu'un modem classique cependant, les débits ne sont pas garantis, il se peut que parfois ils n'atteignent pas les maximums théoriques.

Pour l'instant le seul opérateur ADSL est France-Télécom.

**Si nous souhaitons recevoir l'ADSL dans notre commune nous devons en faire la demande à France-Télécom.**

Pour que notre demande soit prise en considération la **Mairie doit réunir plus de 100 demandes** de particuliers ou d'entreprises intéressées par l'utilisation de l'ADSL.

Si tel est votre cas **venez vous inscrire** rapidement à la Mairie de Meauzac.



### **Inondations**

La côte d'alerte de la station de Montauban est à 5 mètres, lors de la crue de décembre 2003 le Tarn est monté à 9 mètres, ce qui se rapproche de la crue de 1996 (9,50 mètres).

Nous pouvons encore constater l'ampleur de cette inondation. La Municipalité avait pour l'occasion monté une cellule de crise pour informer les 34 riverains concernés. Une salle chauffée était mise à disposition pour tout éventuel replis des personnes concernées.

Un grand merci aux pompiers du Tarn et Garonne et à leurs collègues des départements limitrophes, au syndicat de voirie, aux employés municipaux, aux bénévoles qui ont spontanément donné de leur temps pour rendre les routes et chemins praticables.



### **Du nouveau à Meauzac**

La Municipalité organise un concours interne de maisons

fleuries qui se jugera dans le courant de l'été.

D'ores et déjà, prévoyez vos massifs, balconnières,...

Le bulletin de participation sera glissé dans le prochain Bulletin Municipal.

A vous d'embellir vos maisons!



### **Club d'orthographe**

Si vous avez entre 7 et 100 ans,

si vous êtes intéressés par la langue Française,

si vous souhaitez améliorer vos connaissances

en orthographe dans le cadre d'un club amical

et participer aux dictées de Bernard Pivot :

contacter Mme Dimas ou la Mairie de Meauzac

en vue de la création d'un club d'orthographe.



### **Illuminations de Noël.**

Cette année encore, le Comité des Fêtes et la Municipalité se sont associés pour que le village soit bien illuminé pendant les fêtes malgré les travaux.

Les enfants de la garderie ont décoré superbement les sapins que la Mairie a placé dans la rue principale du village. Des décors sur lampadaires, un grand sapin offert par le Comité des Fêtes ont complété l'illumination du clocher de l'église et du temple.

Quelques commerçants ont participé en décorant leur vitrine.

Merci à tous





## Jeunesse Sportive Meauzacaise

L'ensemble des membres de la J.S. Meauzacaise, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

A la trêve l'équipe 1 est classée en tête de sa poule avec deux points d'avance, avant de recevoir deux fois consécutives les deux derniers à Meauzac, et de se déplacer chez les seconds, Pradines, le 15 février. Donc une deuxième phase de championnat qui devrait nous emmener vers une fin de saison triomphante.

L'équipe 2 classée actuellement cinquième en excellence avec deux points de retard sur le premier devrait atteindre l'objectif du maintien, sans trop de difficultés. La coupe de Tarn & Garonne sera privilégiée pour cette saison.

L'équipe 3, après deux années d'accession devrait se maintenir dans le milieu du tableau, la aussi la coupe des réserves devrait apporter un plus.

Chez les jeunes, les 13 ans et les 11 ans débutent dans leurs catégories respectives et devraient mieux figurer lors de cette deuxième phase.

Les très jeunes, deux équipes de poussins et les nombreux débutants participent avec succès aux différents plateaux.

**L'évènement le plus important de cette saison sera la fête des 80 ans du club, qui se déroulera le dimanche 30 mai à Meauzac.**

*Nos prochains lotos : 13 février, 12 mars et le 16 avril.*



## Association OASIS Section gymnastique

Comme le veut la tradition et c'est avec grand plaisir que le club de GYM OASIS vous souhaite à vous tous une bonne année, tous nos vœux de santé et que l'an 2004 vous apporte tout ce que vous désirez, de joie, d'argent, de travail.

Que nous puissions vivre dans un monde meilleur, voici je crois ce que tous les hommes et toutes les femmes voudraient...

Après ces bonnes paroles, nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont partagé notre soirée mexicaine (*un peu piquante, nous l'avouons*) qui s'est finie tard dans la nuit. C'est fut pour nous un grand succès que nous ne manquerons pas de perpétuer.

Notre club, se porte toujours bien et c'est tant mieux; pour cela nous venons d'ouvrir aux enfants une heure supplémentaire le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 pour alléger le cours du mercredi dont l'effectif des petits était trop important.

Quant aux filles mûres et moins mûres, elles sont toujours au travail le lundi et le jeudi pour sculpter leurs corps sous la direction de notre super prof Marie; nous avons toujours plaisir à lui obéir au doigt et à l'œil et aux fous rires.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, pour profiter de tous ces bons moments

## Amicale des Anciens Combattants (A.C. et V.G.) de Meauzac

En 2003 l'Amicale a continué sa mission principale. Elle était présente au Monument :

**Le 19 Mars :** Fin de la Guerre d'Algérie.

**Le 08 Mai :** capitulation de l'Allemagne en 1945.

**Le 11 Novembre :** Armistice, fin de la Guerre 14-18.

12 colis de Noël ont été distribués aux camarades âgés ou malades.

L'assemblée générale, aura lieu cette année le dimanche 15 février 2004.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au secrétaire  
M. Paul SERIEYS.

Le Président,  
Laurent DAUCH.



## Association Tennis Meauzacaise

Le Bureau de l'ASSOCIATION TENNIS  
MEAUZACAISE, vous souhaite  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

La saison actuelle, débutée depuis le mois de septembre 2003, comprend  
toujours deux entraîneurs :

le mercredi matin Bruno GARCIA et  
le vendredi fin d'après-midi Daniel SANZ DE ALBA.

Le traditionnel tournoi de l'A.T.M. se déroulera de mi-juin à fin juillet  
(remise des prix samedi 31 juillet 2004 en fin d'après-midi avec soirée  
habituelle).

A ce jour, il reste encore deux lotos de programmés  
Vendredi 06 février et  
vendredi 02 avril.

Le court de tennis communal de Meauzac est géré par le club de l'A.T.M.  
toute personne désireuse de pratiquer le tennis à Meauzac, doit contacter le  
Président du club Jean-Marc SIEURAC pour l'accès au court.

Le Président et quelques membres du bureau actuel ont déjà pris leur  
décision d'arrêter leur fonction après le tournoi d'été, toutes personnes  
bénévoles désireuses d'apporter à l'association, peuvent d'ores et déjà  
contacter le Président Jean-Marc SIEURAC

Sportivement  
Le bureau.



Les « A.A.A.A. »,  
Association d'Amis et d'Amateurs  
d'automobiles Anciennes est née à  
Meauzac en 1997 où elle a son siège et  
pour Président Serge Darènes.

C'est bien d'une association d'amis dont il s'agit et qui sont, de  
plus, passionnés par la voiture ancienne. C'est donc tout naturellement  
que le bureau de l'association (9 membres y compris le Président),  
organise chaque année 4 sorties dont le programme 2004 est le suivant :

- Le 25 janvier, sortie de la Chandeleur où l'on déguste les crêpes  
à la fin de la journée.
- Les 08 et 09 mai, sortie de 2 jours dans les départements  
limitrophes
- Le 07 juillet, qui est le point d'orgue de la saison avec la fameuse  
sortie « les moules », qui nous regroupe autour d'une Eclade géante.
- Le 26 novembre, la sortie des châtaignes qui se termine par une  
grillade de châtaignes mémorable.

Mais notre objectif premier, c'est la convivialité, agrémentée de  
visites éducatives ou ludiques dans les musées, entreprises agricoles  
ou industrielles de la région (ex : ferme Serres, société Alméca, caves  
diverses...).

Nous avons été également à l'origine de la sortie Interclubs du Tarn  
et Garonne regroupant 7 clubs et se déroulant en juin, sortie qui se  
péperne chaque année.

Enfin, nous avons initié le Réveillon de la St Sylvestre qui s'est tenu  
cette année pour la deuxième fois à Meauzac et qui a remporté un vif  
succès puisque plus de 200 convives y ont participé. Nous prenons  
d'ores et déjà date pour le 31 décembre 2004.

Enfin, nous pouvons nous enorgueillir, après 6 années d'existence,  
d'avoir rassemblé un grand nombre d'amis et amateurs d'automobiles  
anciennes puisque aujourd'hui nous comptons près de 80 adhérents.



## Comité des fêtes

Avec cette nouvelle année, le comité des fêtes vous présente tous ses vœux, et vous souhaite surtout une bonne santé.

Avant d'aborder succinctement le programme d'animations, ses membres tiennent à vous remercier de votre participation aux différentes manifestations de l'année écoulée.

En 2004, il vous renouvelera des moments de distractions pour les fêtes de Pâques, du 14 juillet et de la St Martin.

La première est quasiment prête et se déroulera les 10,11 et 12 avril. La soirée du samedi 10 sera plus particulièrement préparée par les jeunes et ils comptent bien vous épater.

Au mois de juillet, la grande fête gratuite comptera 2 ou 3 journées avec diverses animations dont présentation de battage à l'ancienne.

Dernier rendez-vous en 2004 : la fête de la St Martin au mois de novembre.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions, alors si vous sentez beaucoup d'allant et d'envies contactez l'un des deux présidents, le comité sera heureux de vous accueillir.



## A.M.T.A.R.C

L'Association Meauzacaise de Tir vous souhaite une Bonne Année  
En attendant de pouvoir vous recevoir, très bientôt sur notre nouveau site, nous seront très heureux de vous accueillir le 28 mars 2004 à la salle des fêtes de Meauzac, où se tiendra notre première BOURSE AUX ARMES : armes anciennes et de collection, militaria, uniformes, décorations, insignes etc....

Ouverture à 8 heures. Entrée 3 €



## Commission Espace Vert

Cette commission qui fonctionne très bien a mis au point plusieurs projets; ils vous seront dévoilés au fur et à mesure qu'ils seront bien avancés.

Le premier projet qui a eu notre priorité est la plantation d'arbres sur les deux parcs du stade en concertation avec la Section Pétanque (traçage des terrains) et le Comité des Fêtes (emplacement du parquet et des manèges).

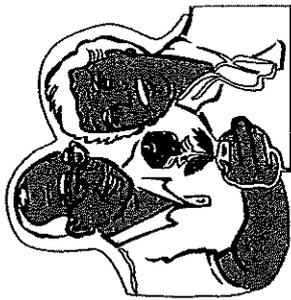
Ces plantations s'effectueront dès que le temps le permettra.



## Les lotos et animations sur Meauzac

- 06 février loto A.T.M
- 08 février loto des jeunes d'antan
- 13 février loto du foot
- 14 février coques des rois de la municipalité pour les +60 ans
- 20 février loto de la Gaule Meauzacaise
- 12 mars loto du foot
- 19 mars loto inter associations
- 28 mars A.M.T.A.R.C Bourse aux armes
- 02 avril loto A.T.M
- 10,11 et 12 avril Fêtes de Paques
- 16 avril loto du foot
- 08 et 09 mai A.A.A.A.A. sortie visite
- 30 mai fête des 80 ans J.S.M
- 27 juin concours de pêche
- 07 juillet A.A.A.A.A. sortie moules
- Fête de juillet avec battage à l'ancienne
- 31 juillet remise des prix du tournoi A.T.M.
- Novembre Fêtes de la St Martin
- 26 novembre A.A.A.A.A. sortie châtaignes
- 31 décembre A.A.A.A.A. réveillon

# AMICALE DES JEUNES D'ANTAN de MEAUZAC et BARRY-D'ISLEMADE



Le Président et les membres du bureau de l'Amicale vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Ils remercient vivement Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à disposition d'une salle de réunion.

Cette superbe salle est ouverte à tous les adhérents, les lundis de 13 h 30 à 18 h., pour des jeux divers (belote, scrabble etc.) ou tout simplement pour venir passer quelques moments de détente dans l'amitié.

## Compte-rendu d'activités du 2<sup>e</sup> semestre

- Le 6 septembre, la grande fête de secteur s'est déroulée à Meauzac dans une très-bonne ambiance avec plus de 350 participants.
- Le 16 septembre, 56 adhérents ont participé à une sortie à Laguiolle et les Monts de l'Aubrac.
- Le 6 novembre un repas amical à Barry-d'Islemaide
- Le 23 novembre un loto-toujours à Barry-d'Islemaide.

## Nos prochaines festivités

- Le 29 janvier amidi repas de la coque, des rois
- Le dimanche 8 février à 14 h 30 loto dans la salle des fêtes de Meauzac.
- Le 14 mars à 11 h l'Assemblée Générale suivie du traditionnel repas à Meauzac.

Nos prochains voyages : 3 jours au pays Basque et une journée destination à l'étude sont programmés pour ce printemps; tous nos adhérents seront informés.

Les membres du club invitent tous ceux qui le souhaitent à les rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Bureau.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MEAUZAC

Après plusieurs années au service des amoureux de la lecture Madame TIBEAU, que nous remercions vivement pour toute l'aide qu'elle nous apporte actuellement, a passé le relais à une nouvelle équipe de bénévoles composée de :

AZZARA Patricia  
BESSIERES Monique  
BINET Sylvie  
COCONNIER Danièle  
DIMAS Anny  
DUGUE Christiane  
MONTELS Mylène  
ROUX Valérie

Nous vous accueillons les jours suivants :

Lundi.....16 h 30—18 h  
Mercredi.....16 h - 18 h  
Vendredi.....16 h 30—18 h  
Samedi.....16 H- 18 h

Nous vous rappelons que la bibliothèque se situe au fond de la cour de l'école, à gauche.

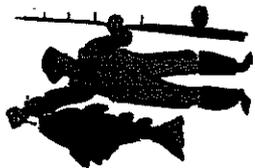
Les enfants et les adolescents trouveront un espace accueillant pour consulter et emprunter des romans, des BD, des documentaires (animaux, environnement, histoire,...) et des albums d'images pour les tous petits.

Quant aux adultes, un large choix de littérature française et étrangère, de poésies, de biographies, de BD, de documentaires leur est proposé.

## L'inscription est gratuite

Nous nous efforcerons au cours de l'année de vous proposer une exposition dont le thème reste à définir.

Nous vous attendons nombreux.



## La Gaule Meuzacaise Société de pêche.

Au cours de l'année 2003, la Gaule Meuzacaise a réussi à maintenir ses festivités dans une ambiance conviviale et ceci grâce à votre participation.

En effet, le loto fut à nouveau un succès, le concours annuel de pêche, malgré la chaleur, s'est réalisé dans de très bonnes conditions et les pêcheurs ont pu taquiner les gojons.

Le 28 décembre 2003 de nombreux pêcheurs se sont déplacés pour assister à l'Assemblée Générale qui se clôtura dans une bonne ambiance par un apéritif offert par la Gaule Meuzacaise.

Pour l'année 2004, à cause des inondations la société de pêche n'a pu respecter ses engagements pour les lâchers de truite. Dès que le chemin du tour du lac sera praticable les lâchers seront effectués en respectant le nombre.

Le loto de la gaule Meuzacaise aura lieu le vendredi 20 février 2004 à la salle des fêtes de Meuzac, je vous invite à y participer nombreux.

Je vous rappelle notre traditionnel concours de pêche qui se déroulera le dimanche 27 juin 2004 au lac de Meuzac.

Le président et les membres du bureau de la Gaule Meuzacaise, vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2004.

Que vos souhaits s'accomplissent et que 2004 vous comble.

Bonne pêche à tous.

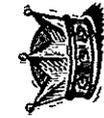
L'A.P.E.M.,

la J.S.M. Section Pétanque et l'Association de Chasse de Meuzac,

vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

## Téléthon

Le loto inter-sociétés organisé par les associations Meuzacaises a permis de reverser la somme de **1475,50€** au profit du téléthon  
Un grand merci pour votre participation.



## Coques des rois

Les personnes, résidant à Meuzac, âgées de 60 ans et plus au 14 février, sont cordialement invitées à la coque des rois offerte par la municipalité de Meuzac, le samedi 14 février 2004.

Un bulletin de participation dans ce Bulletin est à remplir et à retourner en Mairie avant le 7 février.

## A ajouter au Mémoire pratique (services, artisanat, commerces)

Meesseman Jean-jacques  
Agent Commercial—Courtier  
Meuzac

Tel: 05 63 31 64 38

Dépôt **Montauban Matériaux** = matériaux de construction

Dépôt **Capmarty—Séguela** = quincaillerie

Dépôt **Caribou** = aliments bétail

Dépôt **Aquitaine Pyrénées gaz** = gaz en bouteilles

Dépôt **Mauran** = huile et lubrifiants

# Les ordures ménagères

Nos modes de vie et de consommation ont beaucoup changé ces dernières décennies, nos déchets aussi : leur quantité a doublé en trente ans, leur composition s'est modifiée. A leur rejet « sauvage » dans la nature se sont substitués le ramassage et l'ouverture de décharges contrôlées.

## Un plan départemental

L'ensemble des pratiques en matière de déchets, ont été modifiées suite à la loi du 13 juillet 1992, la directive européenne de 1994 et la circulaire Voynet de 1998. Celles-ci interdisent et réglementent la mise en décharge des déchets bruts, non traités, et instituent des plans départementaux en vue de leur élimination.

Depuis plusieurs années, il a été créé, à l'image de ce qui est fait ailleurs, un « Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères « le SICTOM des quatre Cantons ». Il regroupe aujourd'hui les 15 communes (Meauzac, Labastide du Temple, Barry d'Islemade, Les Barthes, Castelmayran, Saint Aignan, Caumont, Cordes Tolosanes, Garganvillar, Angeville, Saint Arroumex, Labourgade, Couture, Montain, Fajolles : au total 5630 habitants en 1999).

Présidé par M Bence, maire de Saint Aignan, ce syndicat est géré par un Conseil syndical dans lequel Meauzac est représenté par José Lacombe et Jean Louis Corlouer.

Le « SICTOM des quatre cantons » assure la collecte des déchets dans les communes adhérentes.

Les ordures ménagères sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de Montauban.

La gestion de cette lourde et coûteuse entreprise est confiée à un syndicat mixte créé en 1986, le SIRTOMAD (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères et Autres Déchets), présidé par Brigitte Barèges député maire de Montauban.

A travers le « SICTOM des quatre cantons », Meauzac est membre du SIRTOMAD.

## Loi de juillet 1992 : les orientations :

- Prévenir et réduire la production et la nocivité des déchets
- Limiter leur transport en distance et en volume
- Les valoriser au maximum par réemploi, recyclage, compostage ou production d'énergie
- Informer le public sur la gestion des déchets ménagers
- Réaliser un plan départemental d'élimination des déchets ménagers
- Stopper la mise en décharge d'ordures ménagères brutes

## Le tri sélectif : pourquoi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le tri sélectif est obligatoire dans toutes les communes. C'est actuellement « une réponse » permettant, au niveau de chaque citoyen, d'améliorer son environnement, aussi bien pour l'immédiat que pour les générations futures.

En 2002, le SICTOM des quatre cantons a collecté sur les communes concernées, 2700 tonnes d'ordures ménagères (environ 300 kilos par habitant) et 160 tonnes de verre. Ces volumes sont en constante augmentation depuis ces 10 dernières années contribuant à la saturation de l'incinérateur du SIRTOMAD.

Pourtant 30 à 40 % de ces déchets peuvent être recyclés. Les tonnages à traiter (incinération) seraient diminués d'autant favorisant une meilleure maîtrise des coûts de traitement et une préservation évidente de l'environnement.

Par exemple le recyclage de 27 bouteilles plastiques permet la fabrication d'un pull en laine polaire !

Les élus sont parfaitement conscients que ce tri collectif (déjà en pratique depuis plusieurs années chez certains de nos voisins européens) va modifier de vieilles habitudes de facilité et demandera de la part meauzacoise des efforts d'adaptation.

En matière d'environnement nous sommes tous concernés !.

## Meauzac : Une nouvelle organisation de collecte

- 1- **Plus de ramassage des poubelles au porte à porte.** (Ceci concerne exclusivement les Meauzacais demeurant au Village)
- 2- **Distribution par la Mairie de sacs poubelles de couleur différente**
  - sacs noirs pour les **ORDURES MENAGERES**
  - sacs jaunes pour les **DECHETS RECYCLABLES**
- 3- **Augmentation du nombre de conteneurs et meilleure répartition géographique sur la commune de Meauzac**
  - 44 sites
  - 80 conteneurs destinés aux ordures ménagères (couverts **NOIRS**)
  - 44 conteneurs destinés aux déchets recyclables (couverts **JAUNES**)
  - 3 « Récup'erre »

### 4- Nouveau calendrier de collecte :

Dans un premier temps :

- le **lundi** : ramassage des conteneurs des déchets triés (bacs à couvercles jaunes)
- le **mardi** : ramassage des conteneurs d'ordures ménagères (bacs à couvercle noir)

### 5- Les déchets recyclables donc à trier ? :

- Les bouteilles en plastiques, les films et sacs plastiques
- Les emballages métalliques
- Les cartons, journaux, magazines, prospectus, briques alimentaires

Tous ces déchets doivent être mis dans les sacs poubelles translucides (jaunes) qui seront, une fois fermés, regroupés dans les conteneurs (couvercle jaune).

► Attention : Les bouteilles d'huile, les pots de yaourt, les barquettes en polystyrène, les papiers gras ou salis ne sont **pas recyclables et donc INTERDITS.**

Ils doivent être mis dans les sacs noirs avec les ordures ménagères.

### 6- Les Récup'verres

Ils sont destinés à recevoir les bouteilles, les bocaux et les pots sans couvercle. Ces Récup'erre sont ramassés une fois par mois. Leur contenu est recyclé à la Verrerie Ouvrière d'Albi (81).

► Attention : La faïence, la vaisselle, la porcelaine, les pots de fleurs sont **INTERDITS.**

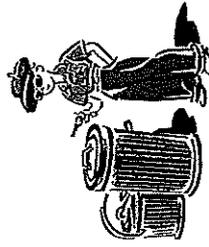
Il est possible que, à l'usage, certains problèmes se posent. Les élus restent à votre écoute et à prendront en compte toutes vos suggestions dans la mesure où celles-ci permettront d'améliorer la collecte des déchets.



## AVIS

Le « tri sélectif » a bien démarré. Pour être encore plus efficace, nous vous demandons de bien vouloir

**écraser** vos cartons, **compacter** vos packs, bouteilles plastique afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent déposer leurs déchets recyclables dans le container jaune.



**Rappel:** les trois récup'verres se trouvent sur le parking du terrain de tennis

# Etat Civil

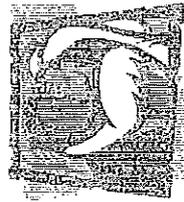
## Les nouveau-nés 2003

DANIEL Dylan né le 26 avril 2003  
BONNEFOUS Inès née le 04 mai 2003  
MOLINA Tess née le 10 juin 2003  
BINET Marie née le 29 août 2003  
DELBOUIS Flavien né le 09 septembre 2003  
DUMOULIN Manon née le 16 septembre 2003  
FRIED Daniel né le 04 novembre 2003



## Ils ont dit oui

GUIRAUD Gilles et TERRIER Elisabeth  
GERLA Gilles et BOUSQUET Nathalie



le 18 janvier 2003

le 27 septembre 2003



## Nos peines : Décès

Dubord Marie-Jeanne le 21 mars 2003  
Issartel Maria veuve Monruffet le 19 avril 2003  
Born Aimé le 01 mai 2003  
Gigante Guy le 26 mai 2003  
Alborghetti Catherine veuve Aurientis le 09 juin 2003  
Durand Roger le 28 juin 2003  
Ferreira Odette le 05 juillet 2003  
Laffargue-Tournié René le 11 août 2003  
Melkonian Haroutioun le 25 août 2003  
Daffort Antonin le 01 septembre 2003  
Molina Didier le 06 octobre 2003  
Chappuis Alexandre le 10 octobre 2003  
Verdié Armand le 17 octobre 2003

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles dans la peine.

